

DEPARTEMENT DE L'AIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité- Fraternité**MAIRIE**

DE

SANDRANS

01400

Tél.04 74 24 52 20

CONSEIL MUNICIPAL**Du Mardi 21 Février 2023 à 19H30****PROCES-VERBAL**

Présents : Patrick ALVAREZ, Audrey CHEVALIER, Caroline GUERIN, Mauricette GUERINOT, Julien MABILE, Marjorie MERLINC, Clémence PRADA, Bernard TAPONAT, Emmanuel TRINDADE

Absents excusés : Emmanuel CHOMETON (pv à B. TAPONAT), Florence DUPONT, Damien FERRIER (pv à P. ALVAREZ),

Absent non excusé : Marc MAZET

Madame Clémence PRADA est élue secrétaire de séance.

Arrivée de Madame Caroline GUERIN à 19h33

En préambule, Monsieur VIRICEL, conseiller aux décideurs locaux DDFIP de l'Ain, a fait une présentation du bilan financier 2022 de la commune aux élus.

- Produits de fonctionnement (recettes) en hausse de 9,37 % par rapport à 2021. Cette hausse est due à l'augmentation de la base des impôts fonciers
- Dépenses de fonctionnement en baisse de 11,17 % par rapport à 2021
- Augmentation de la Capacité Auto-Financement (CAF) brute :
 - o En 2022 : 137 747 (soit 251 €/hab)
 - o En 2021 : 64 757 (soit 119 €/hab)
- Dette 2022 : 563 623 €
- Bon ratio d'autofinancement en 2022 : 0,81
- Bon taux d'épargne brut en 2022 : 32,25 %
- Capacité de désendettement : 4,09 ans en 2022, (contre 9,61 ans en 2021)
-

A/ Approbation du Procès-Verbal du jeudi 12 janvier 2023 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

B/ Délibérations

1- 2023.02.005 Désignation des délégués au SIEA

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 10 juillet 2020 où Monsieur Damien FERRIER avait été désigné comme délégué titulaire du SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et de la communication de l'Ain), Monsieur MABILE et Madame CHEVALIER comme délégués suppléants.

N'étant plus disponible, Monsieur Damien FERRIER ne souhaite plus être délégué titulaire. Il convient donc de redélibérer pour désigner un nouveau délégué titulaire et 2 délégués suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des 11 voix, a élu :

-
- **Titulaire** : Madame Audrey CHEVALIER
 - **Suppléants** : Monsieur Julien MABILE et Madame Marjorie MERLINC

C/ Questions et informations diverses

- 1^{er} présentation succincte des résultats du budget 2022 et du budget 2023,
- Une enquête menée à l'école a montré une problématique dans le bus scolaire (Sandrans-Relevant) : chahut entre enfants. Pendant 1 semaine, les élus seront présents dans le bus le matin et le soir afin de pouvoir évoquer le problème lors du conseil de classe qui aura lieu le lundi 27 février,
- Erreur dans le bulletin municipal. Absence de l'article du comité des fêtes. Une édition spéciale sera prochainement distribuée dans toutes les boîtes aux lettres,
- Prochain conseil municipal le mardi 28 mars à 19h30,
- Patrick ALVAREZ : le comité des fêtes a besoin de matériel sur le thème du tour de France pour le 3/03/23. Date des conscrits le 11 mars 2023,
- Marjorie MERLINC : Dynacité a déposé le permis de démolir du local technique. Au 1^{er} mars 2023, la commune n'a donc plus de local.
- Mauricette GUERINOT : rendez-vous le 6/04/23 avec la DRAC et l'UDAP pour le projet de rénovation de l'église (rdv sur place)

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h23

Secrétaire de Séance
Madame Clémence PRADA

Monsieur le Maire
Monsieur Bernard TAPONAT